

Créteil, le 24 mars 2022

Monsieur le Président,

Le ministère s'est engagé depuis plusieurs mois dans une vaste réforme de l'Action Sociale avec pour objectif, soit-disant, une « meilleure adaptation de l'offre aux attentes des agents » des ministères économiques et financiers.

Celle-ci se décline en 3 axes : la réforme de la gouvernance des associations, la vente de certaines résidences EPAF et la rénovation d'autres, et une régionalisation accrue du réseau des délégations, sans disparition du niveau départemental.

En effet, de par l'action de notre fédération nationale, le délégué départemental, initialement supprimé par le Secrétariat Général, subsiste dans le projet en cours.

En résumé, cette « démarche de rénovation » ressemble surtout à un démantèlement systémique d'une Action Sociale conquise par les agents au fil des décennies. C'est pourquoi, **FO Finances 94 a toujours exprimé sa totale opposition à ce projet.**

La crise sanitaire est venue bouleverser les vies professionnelles et les vies personnelles, engendrant pour certains agents des difficultés financières ou des fragilités psychologiques que l'action sociale se doit de prendre en compte, mais avec quels moyens ?

Le budget de l'action locale pour le Val-de-Marne, pour 2022, est de nouveau en baisse et s'élève à 75 002€, avec une mise en réserve de 6 %.

Dans une période où les agents subissent une détérioration de leur pouvoir d'achat (inflation, gel du point d'indice, prix des carburants...), **FO FINANCES 94 considère que le budget local 2022 de l'action sociale est insuffisant...**

Nos revendications pour l'action sociale sont claires :

- **FO Finances 94 revendique une action sociale de qualité, de proximité avec des effectifs et des moyens à la hauteur des besoins.**
- **FO Finances 94 revendique une refonte des plafonds de ressources actuels car de plus en plus de collègues ne peuvent pas bénéficier de certaines aides (par exemple pour le logement, pour les chèques vacances, les CESU, les offres EPAF...).**

• FO Finances 94 revendique une revalorisation du montant des titres restaurant et des subventions repas.

Pour finir, nous tenons à remercier la déléguée du Val-de-Marne et son assistante ainsi que les assistantes sociales et les correspondants sociaux pour leur disponibilité et le travail qu'ils réalisent au quotidien.